Solidaires Union syndicale
Sud
lc-france

GRÈVE RECONDUCTIBLE tous les

lundis et samedis de 00h00 à 23h59 et mercredis de 15h00 à 20h00

SEULS, NOUS N'ALLONS NULLE PART.

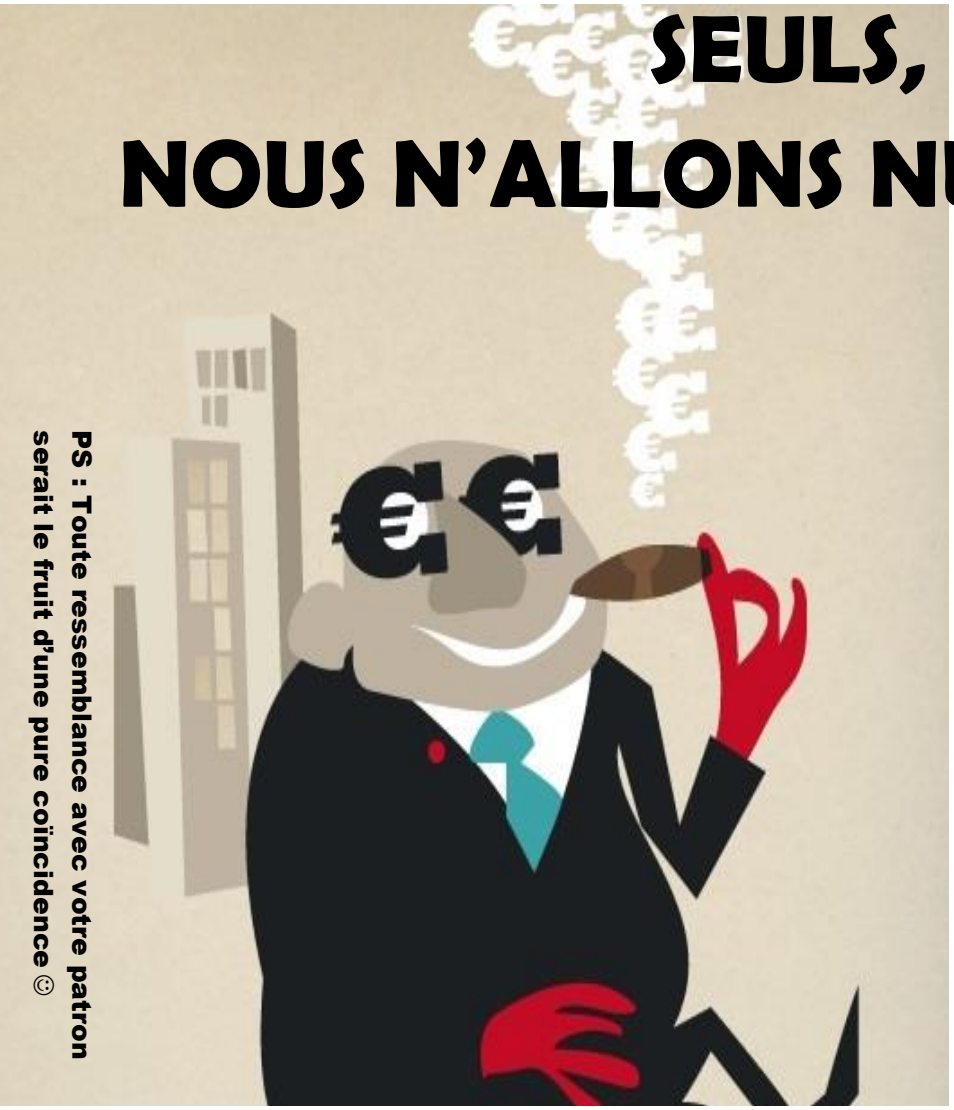

Toutes et tous uni-es pour la poursuite de notre mouvement. **8 mois** que la direction refuse l'ouverture d'une négociation loyale et sincère. Alors qu'elle s'essouffle à trouver des solutions pour pallier les conséquences de nos actions militantes. ***SUD*** continue la mobilisation pour que la direction nous donne satisfaction à nos revendications.

Du local au national … Luttons ensemble !

- **Augmentation de notre rémunération (salaires, primes, participation…)**
- **Titres Restaurant à 7,50 €**
- **5 minutes de pause par heure travaillée**
- **13ème mois**

ON NE LÂCHE RIEN !

ENSEMBLE, TOUT EST POSSIBLE !

Pour nous contacter :
Blog : http://www.sud-armatislc.org
Mail : contact@sud-armatislc.org

Le 15 décembre 2017

AUGMENTATION DES REMUNERATIONS

Tant la direction lc-France nous aura montré le « culot » dont elle est capable avec **sa proposition de supprimer la subrogation sur les arrêts maladies** pour consentir à une augmentation « sensible » de notre salaire de base. Heureusement, le ridicule ne tue pas ! Tant notre PDG M Akriche affirme le seul mot d'ordre : **SURPERFORMANCE !** « L'entreprise récompense chaque salarié à sa juste valeur (grâce aux primes !), le salarié dit expert (car il est ancien) devrait être plus rentable (oups récompensé !) qu'un nouveau salarié, par conséquent mieux payé ! De plus, **le salarié bénéficie de hausses naturelles avec le SMIC et/ou la convention collective SYNTEC ».** Sachez que le résultat net du groupe est de 4,6 millions d'euros pour 2016 dont 3,5 millions environ côté Armatis lc france. **A lc-France, notre bénéfice net comptable s'élevait à 5,8 M€ fin 2016**. Enfin, l'entreprise peut décider d'affecter ces bénéfices dans les réserves pour augmenter les capitaux propres, soit verser les dividendes aux actionnaires ou de les reporter à l'exercice suivant. **Le choix de l'associé unique a été de verser 5% dans les réserves et le solde au titre des dividendes.**

Sachez que l'entreprise est presque totalement **exonérée de charges patronales** puisque l'écrasante majorité de l'effectif, qui est également le premier vecteur de richesses**, perçoit le SMIC**. **La réduction Fillon** qui apparait sur nos fiches de paye **correspond à cette exonération**... Un cadeau de **379 euros environ !**
Aujourd'hui, force est de constater que si l'entreprise parvient péniblement à produire de la richesse, elle parvient en revanche aisément à « **fabriquer » des travailleurs pauvres** ! ***Le partage des richesses, cela vous parle M Akriche ? Accepterez-vous de vivre avec 1150 euros net par mois ?*** **A quand nos prochaines augmentations réelles de rémunération ?**

TITRES RESTAURANT A 7,50 euros

5 euros suffisent à prendre un repas sain et équilibré le midi ? La sédentarité qu'impliquent nos métiers, additionnée à l'incapacité de s'alimenter convenablement, nous expose à des risques sanitaires graves. ***SUD*** rappelle qu'au regard de la législation, l'employeur est le 1er responsable de la santé physique et morale des salarié-es de l'entreprise. De plus, la direction n'est pas sans savoir que sa contribution aux titres repas est exonérée de charges tant **qu'elle n'excède pas 5,38 euros par titre...** ***SUD*** propose une prise en charge de 4,5€ de la part employeur et de 3€ pour les salariés, **pour un ticket restaurant à 7,5€.** Au vu des bénéfices dégagés par l'entreprise, cela représenterait **1M€ de plus pour lc-france**. ***M Akriche, arriverez-vous à manger tous les midis pour 5€ ? Mangez-vous tous les jours des sandwichs jambon beurre ?***

5 MINUTES DE PAUSE PAR HEURE TRAVAILLEE

Trop cher à l'entreprise ! Là encore, la direction ne voit que la perte, et occulte tout gain qu'elle pourrait en tirer en termes de productivité, ou que les salariés pourraient en dégager. C'est une façon de voir les choses... Il n'en demeure pas moins qu'en avançant avec des œillères, on ne voit généralement pas bien loin. De mauvais augure pour le devenir de l'entreprise...

Enfin, si la direction avait réellement la volonté **de réduire l'absentéisme (13% environ),** plutôt que se contenter de l'affirmer à qui veut bien l'entendre, elle pourrait en traiter les causes, puisqu'à ses dires, elles sont identifiées depuis fort longtemps. Si elle en doute, elle peut alors se saisir des questions et des problématiques portées par les représentants du personnel dans les instances où ils sont présents. De toute évidence, le coût supporté par l'entreprise au titre de l'absentéisme doit être bien inférieur à celui d'une véritable politique de mieux vivre et de mieux être au travail. Il ne s'agit là que d'un secret de polichinelle... ***La direction tente de nous intimider et de nous endormir en offrant des petits déjeuners et des séances de bien-être pour se sentir mieux dans l'entreprise !***

L'entreprise prend trop sur nos vies et notre santé sans aucune contrepartie!

Etes-vous prêts à vous battre pour récupérer l'argent de votre fruit du travail ?

Pour nous contacter : **Blog :** http://www.sud-armatislc.org **Mail :** contact@sud-armatislc.org